

Le Québec et le sommet francophone

RÉPLIQUE

LOUISE BEAUDOIN

L'auteur est ministre des Relations internationales du Québec. L'article qui suit est en réplique à l'éditorial de M. Jean-Louis Roy : « Le sommet francophone », paru dans LE DEVOIR du 11 novembre 1985.

VOTRE ÉDITORIAL de ce matin, portant sur le prochain sommet francophone, me réjouit bien sûr par sa conclusion. Il est vrai, j'y crois et j'y travaille depuis longtemps à divers titres, que ce *forum* international peut et doit beaucoup pour faire progresser le dialogue entre des peuples de divers horizons, rassemblés déjà du fait de certaines affinités culturelles.

Mais je ne vous cacherai pas mon étonnement à la lecture de vos propos concernant les négociations finales qui avaient abouti à une entente plus que valable entre le Québec et le Canada sur cette question. Comme si depuis le 30 août dernier le paquet avait été d'ores et déjà bien ficelé, n'attendant que d'être déballé au cours de la présente campagne électorale.

Au nom de l'équipe des négociateurs québécois, à l'oeuvre, depuis quelques années déjà et qui a mis les bouchées doubles depuis la fin de

l'été jusqu'au 7 novembre pour en arriver au résultat que l'on connaît, je tiens à rectifier les faits.

Une rapide chronique des événements ne sera pas inutile.

Le projet du 30 août dernier amorçait la phase finale des négociations Québec-Ottawa, à laquelle furent associés de près messieurs Louis Bernard et Bernard Roy. Mais, alors, des éléments déterminants restaient en suspens. Nous n'avions pas, à ce moment, d'entente en poche. S'en suivirent d'autres rencontres de travail : celle du 5 septembre avec le fédéral, entre messieurs Yves Martin et Jacques Dupuis; celle des 16 et 17 septembre, à Paris, à laquelle je participais comme Déléguée générale du Québec en France avec plusieurs de mes collègues du ministère des Relations internationales — dont monsieur Martin lui-même.

C'est sur la base de ce projet encore inachevé que je rencontrais monsieur Lucien Bouchard à sa résidence officielle d'ambassadeur du Canada en France, le 10 octobre. La question à débattre nécessitait cette rencontre. Si elle ne permit pas d'aboutir le jour même à une solution mutuellement acceptable, elle devait favoriser le progrès de la négociation en cours. C'était notre objectif.

De retour au Québec et devenue ministre des Relations internationales, le 16 octobre, je devais poursuivre à un niveau différent le travail

auquel j'étais associée depuis un an et demi à Paris puis, auparavant, de 1982 à 1984, à titre de directrice des Affaires françaises.

C'est à Montréal, le 29 octobre, lors d'une dernière rencontre entre les représentants québécois et fédéraux, que nous en sommes venus à un projet définitif, suffisamment prêt pour être soumis à chacun des gouvernements du Québec et du Canada.

La suite, vous la connaissez : c'est l'approbation — le 7 novembre, puis l'annonce dès le lendemain.

Cet arbre dans mon jardin, comme vous qualifiez le dossier de la francophonie, a mis des années à croître et a requis le travail de bien de nos fonctionnaires dont je ne tairai pas le mérite. Pour avoir été associée depuis le début à cette longue négociation, tant à Québec qu'à Paris, je veux témoigner de l'ampleur de cette réussite pour le Québec, le Canada et la francophonie.

Je veux également, et c'est là-dessus que je terminerai, vous inviter à comprendre qu'en ce qui me concerne, je n'ai pas « découvert » ce dossier seulement le 16 octobre dernier par un quelconque « jeu fortuit des circonstances ». Le moins, qu'on puisse dire, c'est que le résultat final n'est pas étranger à mon action tant à Paris qu'à Québec.

Veuillez accepter, monsieur le directeur, l'expression de mes salutations les meilleures.